

# Chevreuse Citoyen

## Les mille stères de l'Ouest

Les panneaux d'information dans le bois du Claireau annoncent tous : 1 000 m<sup>3</sup> (stères) de coupe de bois, mais ce qu'ils ne précisent pas, c'est l'organisation catastrophique de cette coupe qui s'éternise depuis des mois. La chute des feuilles fait apparaître l'étendue des dégâts et il y a belle lurette que les 1 000 stères ont été coupés : le bois est éparpillé sur l'ensemble de la forêt au lieu d'être stocké dès la coupe dans un seul endroit (par exemple sous la ligne haute tension). Cela aurait permis d'éviter ce balai incessant de tracteurs qui, la pluie aidant, fait ressembler notre bois et nos chemins, au terrain de manœuvre de l'infanterie mécanisée de Carjuers ou Mourmelon...

Franchement est-ce écologique de revenir 3 ou 6 mois plus tard pour tout saccager avec un tracteur ? Est-ce économique tout ce fuel gâché et ce temps perdu ? Au début, ils coupaient le bois en 50 cm dans les pentes. Pour information, il s'agit de la société BARDHI, créée le 2 février 2012, au capital de 500 €. Quelle organisation de la part d'une entreprise soi-disant connue et professionnelle (voir le Médiéval n° 94, p. 11) depuis longtemps ! Quel gâchis ! L'orientation mercantile prise par l'ONF ces dernières années devrait faire réagir les communes. Elles doivent protéger et mettre en valeur leurs forêts pour le bien commun.

Dans le même Médiéval, on nous vendait les trois piliers du développement durable : écologie, économie et société, ils sont fort en "com", l'ONF....

Et nos élus, très bon public.....

## Le droit de préemption

Le Préfet, comme la loi SRU l'autorise, a retiré le droit de préemption au Maire de Chevreuse.

Il paraît que ça ne change rien... affaire à suivre.

## Rififi à la CCHVC

Les réunions du 25 novembre et du 1er décembre 2014 devaient permettre la rédaction d'une réponse commune sur le Projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale présenté par le Préfet de Région. Cette réponse aurait pu être simple puisque tous les acteurs de la CCHVC étaient contre la proposition du Préfet. Mais c'était sans compter sur les méthodes autoritaires de Mr PELLETIER ! En effet, au lieu d'un simple refus qui satisfaisait l'ensemble des participants, il a tenu à mettre aux votes SA proposition qui comportait des considérations sur lesquelles ni St-Rémy, ni Chevreuse (qui totalisent à elles deux, 60 % de la population de la CCHVC) n'étaient d'accord.

Le Président de la CCHVC devrait être là pour faciliter le travail entre les communes et non les opposer. En 2 ans, il n'est déjà rien sorti de la CCHVC et, manifestement, la situation n'est pas prête de se débloquer....

Pourtant, un point positif se dégage : une position commune Chevreuse / St-Rémy.

« Chevreuse Citoyen

Emmanuelle Kobic et Didier Lebrun